

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	8^{ème}
Nom de site	ALMA_MARCEAU_EB	Numéro	7800U3
Adresse du site	12, avenue Marceau	Hauteur	R+5 (26,50 m)
Bailleur de l'immeuble	Public APCM	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout des fréquences 700/800/900MHz (4G) azimuts 30°, 150° et 270° et 3500 MHz (5G) sur deux nouvelles antennes azimuts 30° et 150°.		
Complément d'info	Cinq antennes sur trois azimuts Deux autres opérateurs présents sur le site Free (30°, 150° et 270°) et SFR (30° et 270°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	26/11/2020
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	18/05/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	18/06/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G		
Détail du projet	Ajout des fréquences 700/800/900MHz (4G) et 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 30°, 150° et 270°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 3 m et 6 m	Vis-à-vis (25m)	R + 5 (26 m)
Estimation	2G/3G/4G : 30° <4V/m - 150° <4V/m - 270° <4V/m 5G : 30° <2V/m - 150° <2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	29,25 m azimuts 30° et 150° ; 25,55 m azimut 270° pour les antennes à faisceau fixe 30,70 m azimuts 30° et 150° pour les antennes à faisceau orientable		

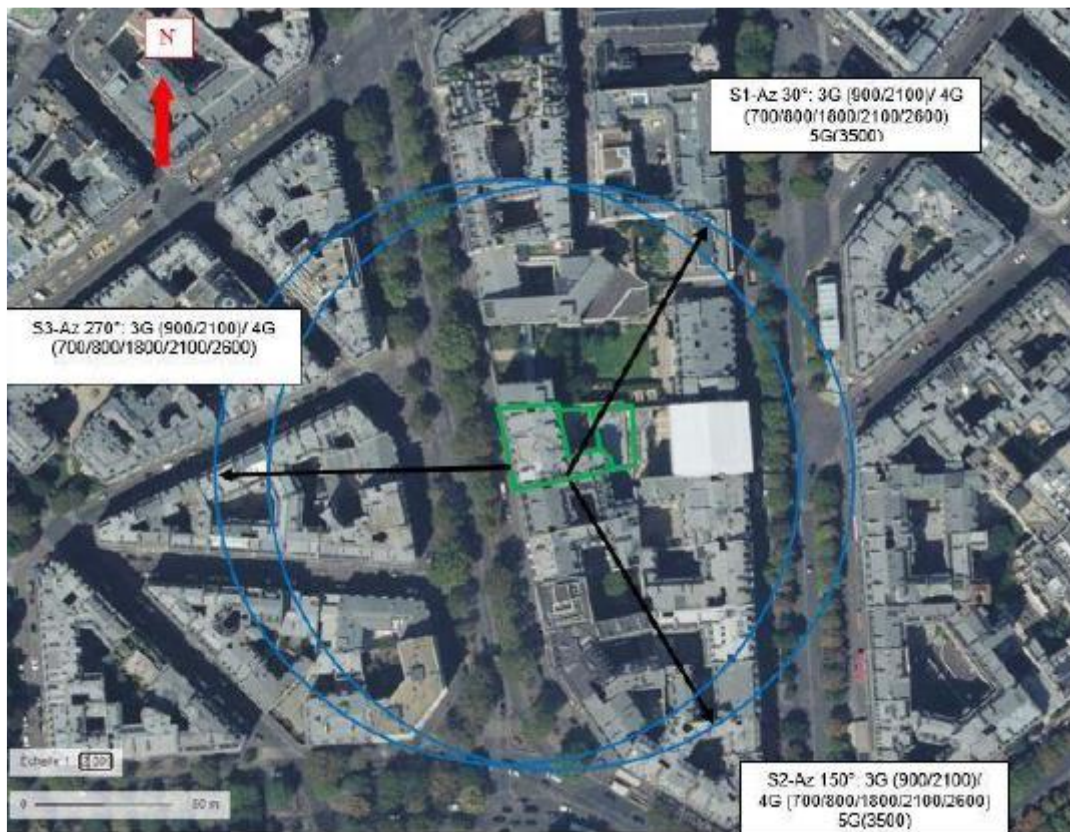
Incidence visuelle

Description des antennes	Remplacement des 3 antennes panneaux existantes par 3 nouvelles antennes azimuts 30°, 150° et 270° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et ajout de 2 nouvelles antennes panneaux activées en 5G pour les azimuts 30° et 150°.
Intégration antenne	La nouvelle antenne azimut 270° sera peinte de couleur identique à la cheminée. Remplacement de la fausse cheminée des antennes azimuts 30-150° et création cache de couleur identique aux cheminées du bâtiment pour l'intégration d'équipements radio.
Zone technique	Local technique dans le bâtiment.

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Défavorable <input type="checkbox"/>
		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



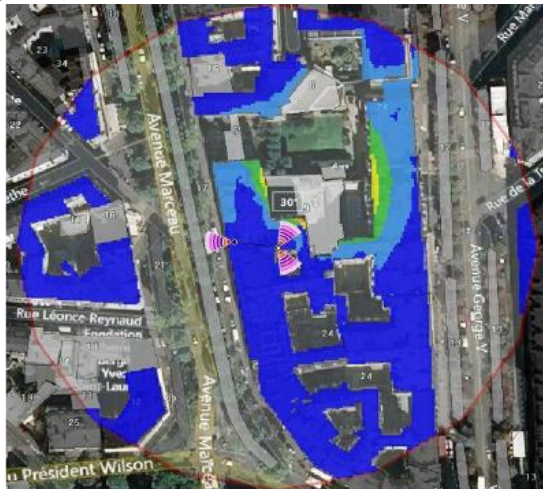
Aucun établissement particulier dans un rayon de 100 m autour des antennes

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 30, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Orange
Entre 3 et 4 V/m :	Yellow
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Light Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Blue

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 150, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Orange
Entre 3 et 4 V/m :	Yellow
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Light Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Blue

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 270, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



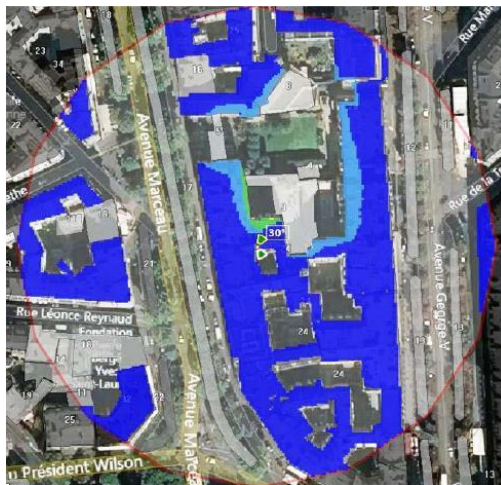
Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Orange
Entre 3 et 4 V/m :	Yellow
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Light Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Blue

	Azimut 30°	Azimut 150°	Azimut 270°
Niveau Maximal (V/m)	entre 4 et 5	entre 4 et 5	entre 4 et 5
Hauteur (en m)	22.50	22.50	22.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

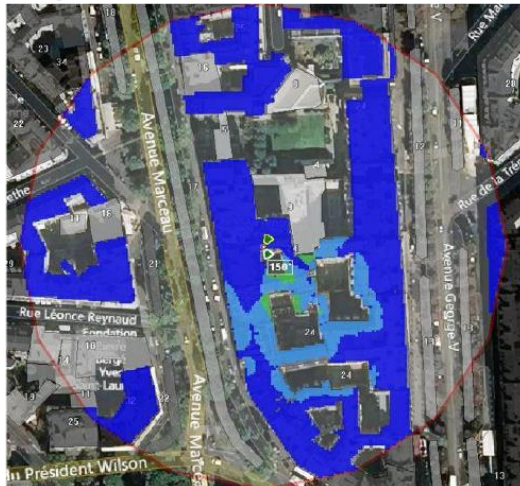
Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



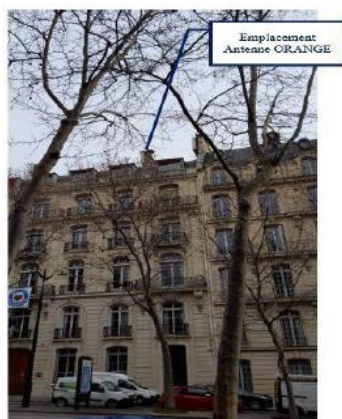
Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

	Azimut 30°	Azimut 150°
Niveau Maximal (V/m)	entre 3 et 4	entre 2 et 3
Hauteur (en m)	22.50	22.50

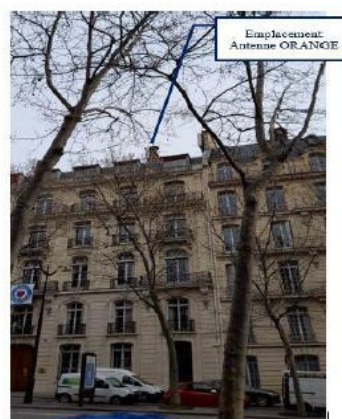
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant



Etat projeté



Vue des Azimuts

Azimut 30°



Azimut 150°



Azimut 270°

